

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Lecointe, 10 juillet 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Lecointe, 10 juillet 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (322r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Lecointe, 10 juillet 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45791>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 juillet 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecointe, Jules](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Lecointe a dit à Godin, qu'il a vu dernièrement, qu'il lui serait difficile d'accepter la mission d'expert confiée par le tribunal de Vervins et la cour d'Amiens : Godin souhaiterait qu'il accepte, ce qui serait le signe d'un soulagement à ses peines de famille.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Amiens \(Somme\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
